

Le Grand Est

et ses paysages essentiels

Volet 4

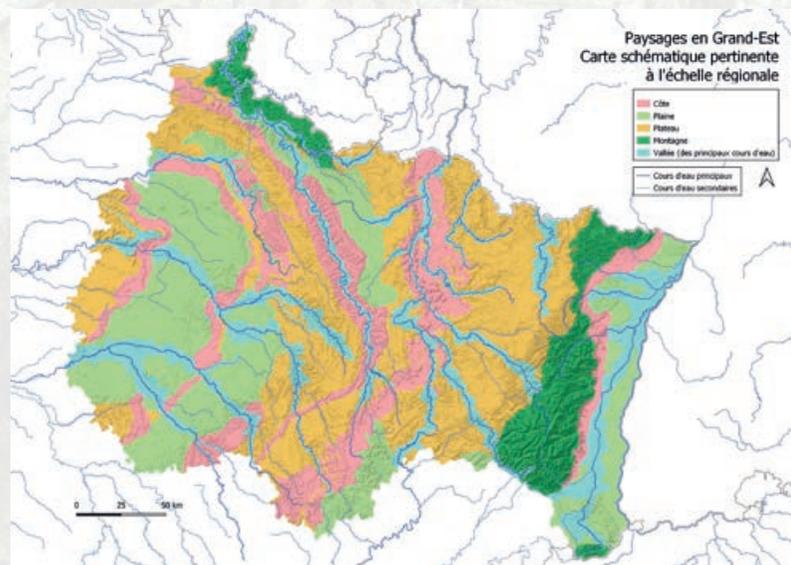
Les forêts
Des marqueurs essentiels du paysage

Sommaire

Les forêts : des marqueurs essentiels du paysage	4
Aide à la lecture des fiches.....	5
Les paysages essentiels du Grand Est : cartographie des forêts	6
Les enjeux des paysages de forêts	7
En montagne, une forêt qui domine tous les paysages.....	8
Les lignes boisées des coteaux et versants	13
La forêt en plaine et sur les plateaux, un paysage qui forme l'horizon	17
Quelles actions pour conserver le paysage ?	21
Glossaire	22
Bibliographie - Sitographie.....	23

Paysages essentiels

Le document « Le Grand Est et ses paysages essentiels » a vocation à décrire finement les grandes familles de paysages de la région. Ce faisant, **il met en lumière les structures paysagères essentielles du Grand Est : ce que nous avons appelé les paysages essentiels**, composés, pour la région Grand Est, de paysages de cours d'eau, de paysages de côtes et coteaux, de paysages agricoles et de forêts. Ce document fait suite à la plaquette « Le Grand Est et ses paysages : Enjeux » (DREAL Grand Est, 2018) qui donnait déjà une carte schématique de ces paysages essentiels.



► Le Grand Est et ses enjeux. DREAL Grand Est 2018

Il s'agit ici de passer à une échelle plus fine. La description des différentes entités se veut pédagogique et pratique. Le lecteur aura de nouveaux outils pour repérer, préserver, et donc argumenter de l'importance, pour tout ce qui constitue les paysages essentiels créant le paysage local. Complémentaire des atlas des paysages réalisés à une échelle plus fine, ce document s'adresse aux services de l'État, aux élus et aux porteurs de projet, mais aussi au grand public.

Il permet de considérer le paysage non sous une forme ponctuelle mais comme appartenant à un système.

Le présent document est organisé en quatre volets :

- Les paysages des cours d'eau ;
- L'horizon des côtes ;
- Les paysages agricoles ;
- Les forêts.

Qu'est-ce qu'un paysage ?

Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. La « politique du paysage » est donc l'expression de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité de définir et mettre en œuvre une politique de paysage. Le public est invité à jouer un rôle actif dans sa protection, pour conserver et maintenir la valeur patrimoniale d'un paysage, dans sa gestion, pour accompagner les transformations induites par les nécessités économiques, sociales et environnementales, et dans son aménagement notamment pour les espaces les plus touchés par le changement, comme les zones périurbaines, industrielles.

Identifier et protéger les paysages

Il importe d'identifier et qualifier les paysages grâce à des recherches menées sur le terrain par des professionnels, en association avec les populations. Chaque paysage est composé d'éléments et de structures assis sur des fondements géo-morphologiques. Les systèmes de perceptions sociales et les dynamiques, naturelles, sociales et économiques sont les moteurs d'évolution permanente du paysage. Le travail de connaissance préalable permet de définir des objectifs de qualité paysagère sur la base desquels le paysage pourra être protégé, géré et aménagé. Tous les projets devront être mis en œuvre dans le cadre d'une réflexion globale de territoire.

Les forêts

Des marqueurs essentiels du paysage

Ce quatrième volet concerne la forêt en tant que marqueur du paysage, elle est une des valeurs du paysage du Grand Est, dont le maintien, la préservation et la valorisation sont un enjeu essentiel. Entre les forêts publiques et privées, la surface forestière s'étend sur 17 millions d'hectares en France, soit l'équivalent de 1/3 du territoire, et celle-ci ne fait que croître depuis 1985. Le Grand Est, avec ses 33 % de boisements, est l'une des régions françaises les plus boisées. 42% de cette surface est gérée par des propriétaires privés.

En Grand Est, il y a des forêts en plaine, sur les plateaux et moyennes montagnes mais leur présence est disparate entre les départements (Marne : 20%, Vosges : 50%). Ces paysages forestiers marquent le territoire par leurs surfaces impressionnantes.

A noter les dégâts de la tempête Lothar de 1999, qui a détruit une grande partie des massifs forestiers du Grand Est et qui a fragilisé le paysage et toute l'économie autour du bois et des forêts.

À la diversité des milieux du Grand Est s'associe une variété de peuplements et d'essences, que ce soient des feuillus (plus de 70% des essences ou des résineux). La région possède ainsi une grande diversité de paysages forestiers qui en font parfois des marqueurs du territoire (exemple de la ligne bleue des Vosges et du massif des Ardennes).

Selon l'ONF, les principaux enjeux des forêts publiques sont la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique, le développement d'une économie locale et circulaire, l'anticipation des risques naturels et l'accueil du public.

L'adaptation de nos forêts au changement climatique est un enjeu majeur pour les années à venir, qui pourrait se traduire par des modifications des paysages forestiers.



Chaque volet des «Paysages essentiels du Grand Est» est composé d'une cartographie à l'échelle du Grand Est (ici en page 6), accompagnée de fiches descriptives des différentes entités (pages 8 à 20). Enfin, une dernière partie est consacrée à des exemples d'actions pour conserver les paysages essentiels (ici en page 21).

Aide à la lecture des fiches

1 Les fiches proposées ont été conçues pour pouvoir être lues indépendamment les unes des autres grâce à une mise en page commune. Dans une première page, se trouvent la localisation et la description d'une entité constituant un paysage essentiel, ici, les forêts. La carte des séquences paysagères propose un découpage décrit dans les pages suivantes

2 Les pages suivantes font référence aux séquences cartographiées sur la carte des séquences paysagères. Elles permettent de comprendre et d'apprécier visuellement des ensembles paysagers homogènes à travers différentes illustrations. Les coupes présentées donnent (sans échelle exacte) le(s) type(s) de topographie rencontrés avec les occupations du sol.

En montagne, une forêt qui domine tous les paysages

La forêt que l'on retrouve dans les montagnes dissimule sous sa végétation un paysage escarpé. Les essences se mélangent entre des feuillus et des résineux et créent une multitude de couleurs au gré des saisons. Ces espaces participent à l'ambiance paysagère des hautes altitudes du Grand Est. La montagne apparaît comme un espace de bien-être et de loisirs pour les habitants et touristes.

Le paysage de la forêt des Vosges
Les résineux ont pris une place importante sur ce territoire exploité, tandis qu'en altitude, les paysages semi-ouverts des hautes chaumes sont présents.

Un paysage aux allures de montagnes dans les Ardennes
Ici les versants sont escarpés et les résineux sont présents dans une majorité de feuillus ; pour autant les altitudes restent basses (environ 400m).



Le paysage de la forêt des Vosges
Un paysage aux allures de montagnes dans les Ardennes

5 | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 4 • [Retour au sommaire](#)

Le paysage de la forêt des Vosges



En montagne, une forêt qui domine tous les paysages

Les forêts en moyenne montagne offrent un paysage forestier mixte entre des feuillus et des résineux avec une multitude de nuances de vert. Elles sont accessibles par de nombreux chemins de randonnées.

La forêt d'ouverts sur de vastes espaces agro-pastoraux. C'est là que se développent les secteurs habités. Ces espaces ouverts sont perçus comme des espaces de respiration.

Les hautes chaumes qui dominent les hauteurs ouvrent le paysage et accentuent l'étagement en montagne.

► [Retour au sommaire](#) | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 4 | 5

En montagne, une forêt qui domine tous les paysages

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les motifs paysagers

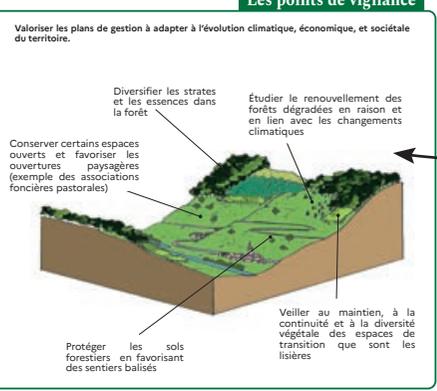
- Les essences de feuillus et résineux
- Les reliefs et étagements
- Les hautes chaumes
- Les tourbières et fagnes
- Les châteaux et forts militaires

Les particularités locales

- PNR des Vosges du Nord
- PNR des Ardennes
- PNR des Ballons des Vosges
- OGS Ballon d'Alsace
- Réserve de biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald
- RNN Massif du Ventron
- Chemins de randonnée du Club vosgien

Les points de vigilance

Valoriser les plans de gestion à adapter à l'évolution climatique, économique, et sociétale du territoire.



- Diversifier les strates et les essences dans la forêt
- Étudier le renouvellement des forêts dégradées en raison et en lien avec les changements climatiques
- Conserver certains espaces ouverts et favoriser les ouvertures paysagères (exemple des associations foncières pastorales)
- Protéger les sols forestiers en favorisant des sentiers balisés
- Veiller au maintien, à la continuité et à la diversité végétale des espaces de transition que sont les lisières

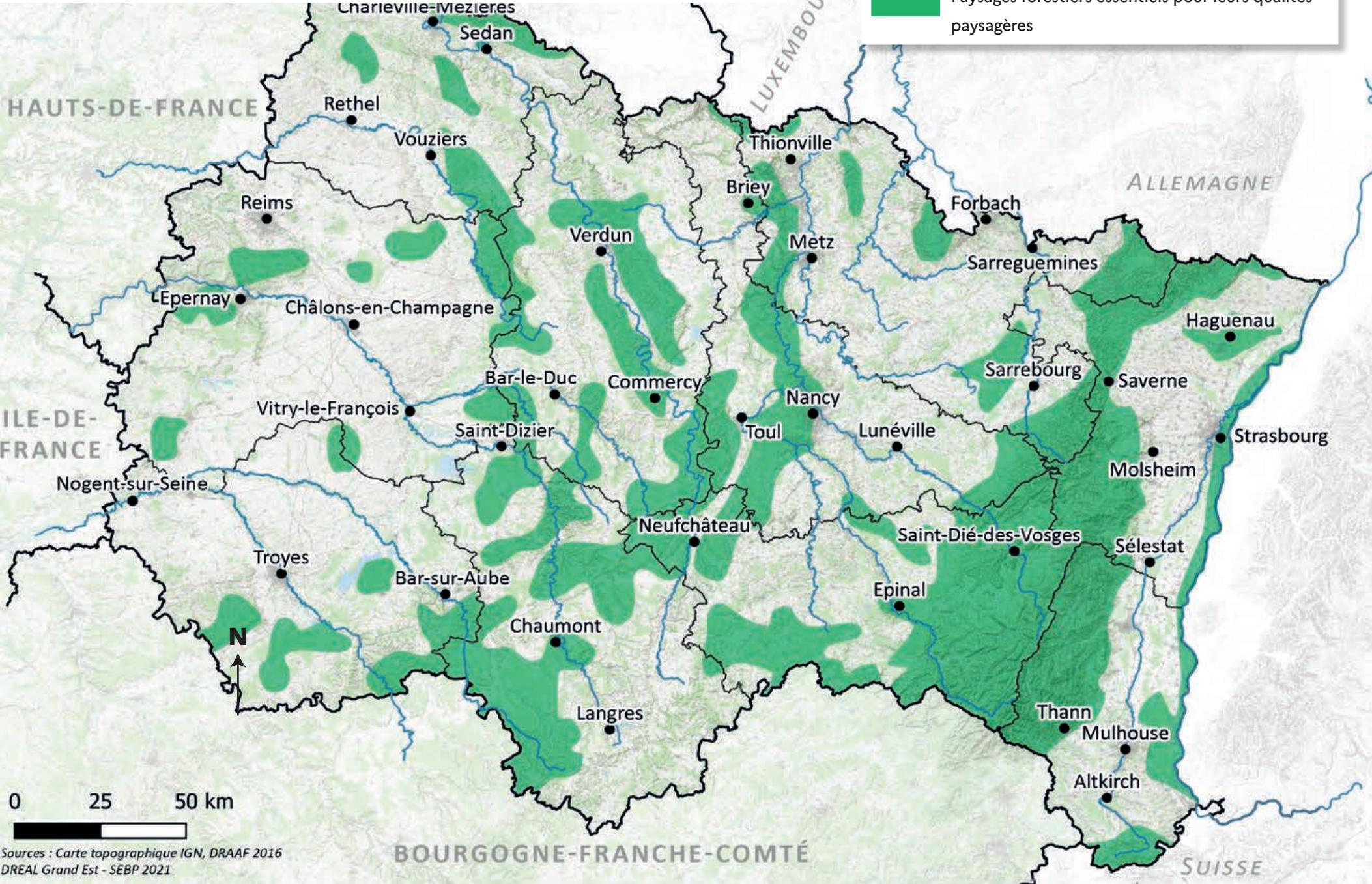
5 | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 4 • [Retour au sommaire](#)

Enfin, la dernière page donne des éléments paysagers clés et des points de vigilance pour conserver/mettre en valeur ces paysages essentiels. **3**

Les paysages essentiels du Grand Est

Cartographie des forêts

 Paysages forestiers essentiels pour leurs qualités paysagères



Sources : Carte topographique IGN, DRAAF 2016
DREAL Grand Est - SEBP 2021

Les enjeux des paysages de forêts

La forêt garante de l'échelle des paysages

La forêt donne une échelle au paysage : c'est un marqueur paysager fort. C'est un révélateur des paysages essentiels de notre région : elle permet de localiser les côtes, les massifs montagneux (Vosges, Ardennes). C'est un révélateur du socle géologique et de la topographie.

La diversité au sein de la forêt

La forêt est un écosystème complexe où se trouvent de nombreux habitats et des ambiances paysagères diversifiées. On y trouve également de nombreux points de vue.

Les usages de la forêt

Un massif forestier accueille potentiellement différents usages (exploitation forestière, loisirs...). Les forêts sont partagées entre les différents acteurs qui ne portent pas le même regard sur elle. La forêt doit répondre à tous ces usages dans un esprit d'équilibre et de durabilité.

Les protections et valorisation des forêts

De nombreux indicateurs de protection ou de valorisation existent : les forêts d'exception, les îlots de sénescence, les arbres remarquables, etc.

Ils permettent de protéger le paysage forestier d'une emprise humaine trop gourmande et de conserver des espaces « intacts » et identitaires d'une forêt.

La forêt paysage de mémoire

Dans les forêts du Grand Est, le patrimoine militaire prend également une place importante à travers les multiples infrastructures de différentes époques et les traces de la guerre. La plupart sont masquées dans les forêts de la région et peuvent être mises en avant à travers un tourisme de mémoire. Des légendes existent également dans certaines parties des forêts du Grand Est.

Les rôles de la forêt

Les forêts jouent différents rôles, tout en contribuant à la valorisation du paysage par la nature qu'elles représentent. Elles peuvent notamment rendre service pour limiter l'érosion des sols, absorber le carbone, éviter le ruissellement des eaux de pluie et jouer un rôle tampon vis-à-vis des pollutions. Elles rendent également des services environnementaux (cycle de l'eau, biodiversité, stockage de carbone, etc.) et participent donc à la lutte contre le changement climatique. La forêt est un véritable atout pour l'homme.

En montagne, une forêt qui domine tous les paysages

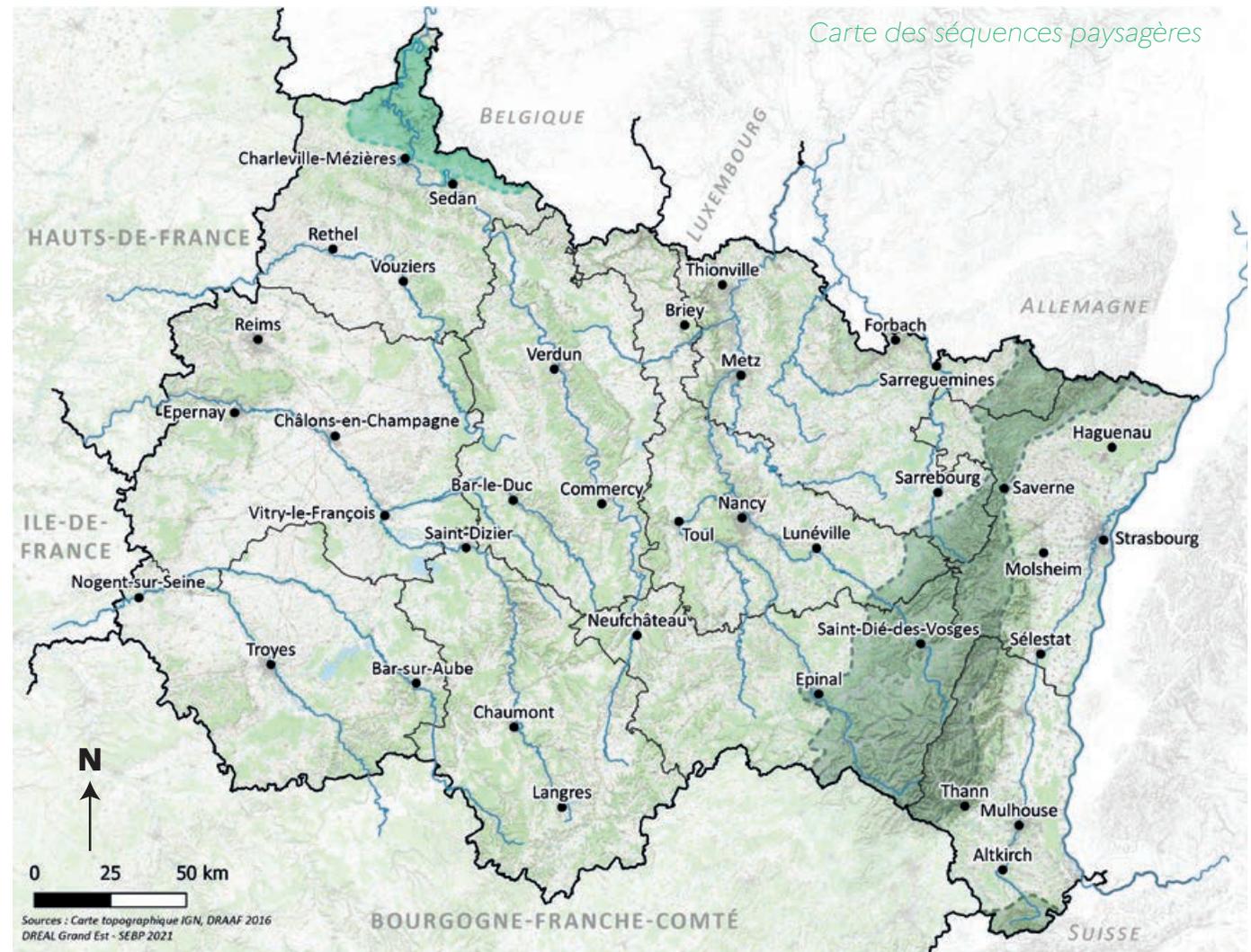
La forêt que l'on retrouve dans les montagnes dissimule sous sa végétation un paysage escarpé. Les essences se mélangent entre des feuillus et des résineux et créent une multitude de couleurs au gré des saisons. Ces espaces participent à l'ambiance paysagère des hautes altitudes du Grand Est. La montagne apparaît comme un espace de bien-être et de loisirs pour les habitants et touristes.

Le paysage de la forêt des Vosges

Les résineux ont pris une place importante sur ce territoire exploité, tandis qu'en altitude, les paysages semi-ouverts des hautes chaumes sont présents.

Un paysage aux allures de montagnes dans les Ardennes

Ici les versants sont escarpés et les résineux sont présents dans une majorité de feuillus ; pour autant les altitudes restent basses (environ 400m).



 Le paysage de la forêt des Vosges

 Un paysage aux allures de montagnes dans les Ardennes

Le paysage de la forêt des Vosges

En montagne, une forêt qui domine tous les paysages



Les forêts en moyenne montagne offrent un **paysage forestier mixte** entre des feuillus et des résineux avec une multitude de nuances de vert. Elles sont **accessibles** par de nombreux chemins de randonnées.



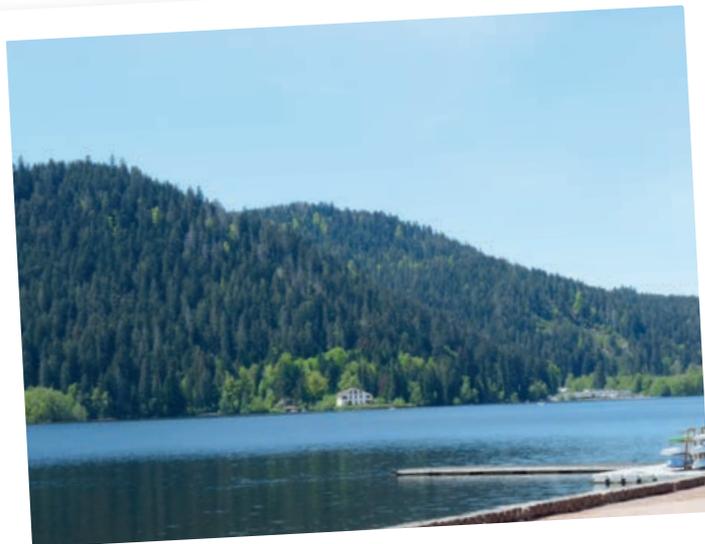
La forêt s'ouvre sur de **vastes espaces agro-pastoraux**. C'est là que se développent les secteurs habités. Ces espaces ouverts sont perçus comme des espaces de respiration.



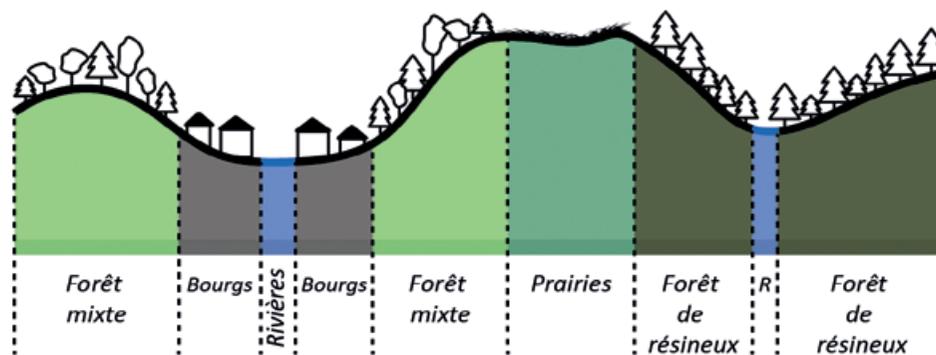
Les **hautes chaumes** qui dominent les hauteurs ouvrent le paysage et accentuent **l'étagement** en montagne.

En montagne, une forêt qui domine tous les paysages

Le paysage de la forêt des Vosges

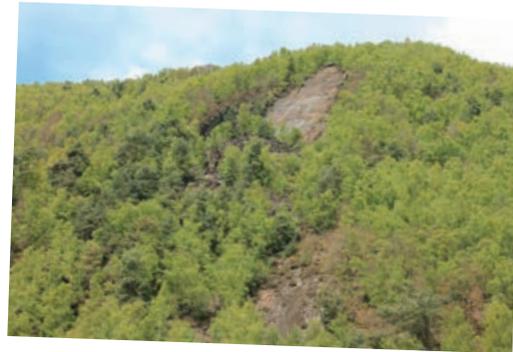


Les **résineux** forment un **paysage sombre et fermé** qui s'étend sur les versants. La forêt a alors tendance à refermer les fonds de vallée. Elle est issue de la déprise agricole. Cependant, de nombreuses actions locales visent à créer des réouvertures paysagères par le biais de rénovations pastorales.



Un paysage aux allures de montagnes dans les Ardennes

En montagne, une forêt qui domine tous les paysages



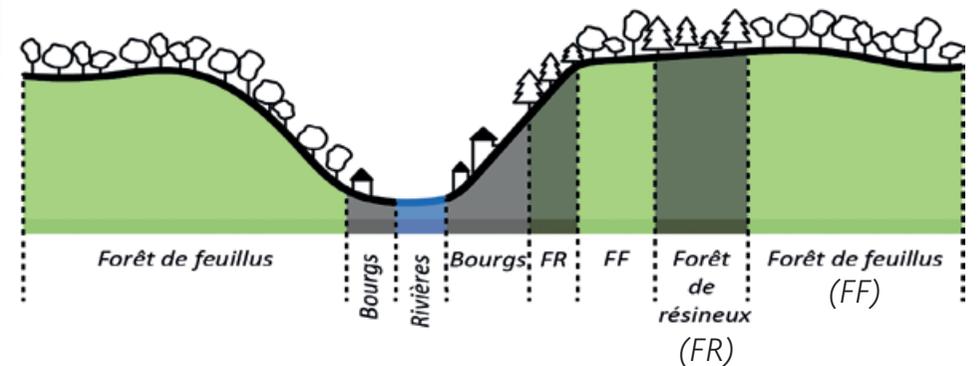
Ambiance paysagère de montagne avec des forêts qui dissimulent un relief escarpé.



Les **espaces ouverts** sont liés à la présence de l'homme, à proximité de cours d'eau et de leurs vallées. Des clairières tourbeuses (les fagnes) ouvrent par endroits le manteau forestier des plateaux.

C'est une **grande forêt mixte continue** qui s'étend à l'horizon.

La forêt de feuillus est souvent **dense** avec un sous-bois parfois aéré. La **lisière** est sombre et uniforme et va **refermer** ce paysage.



En montagne, une forêt qui domine tous les paysages

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les motifs paysagers

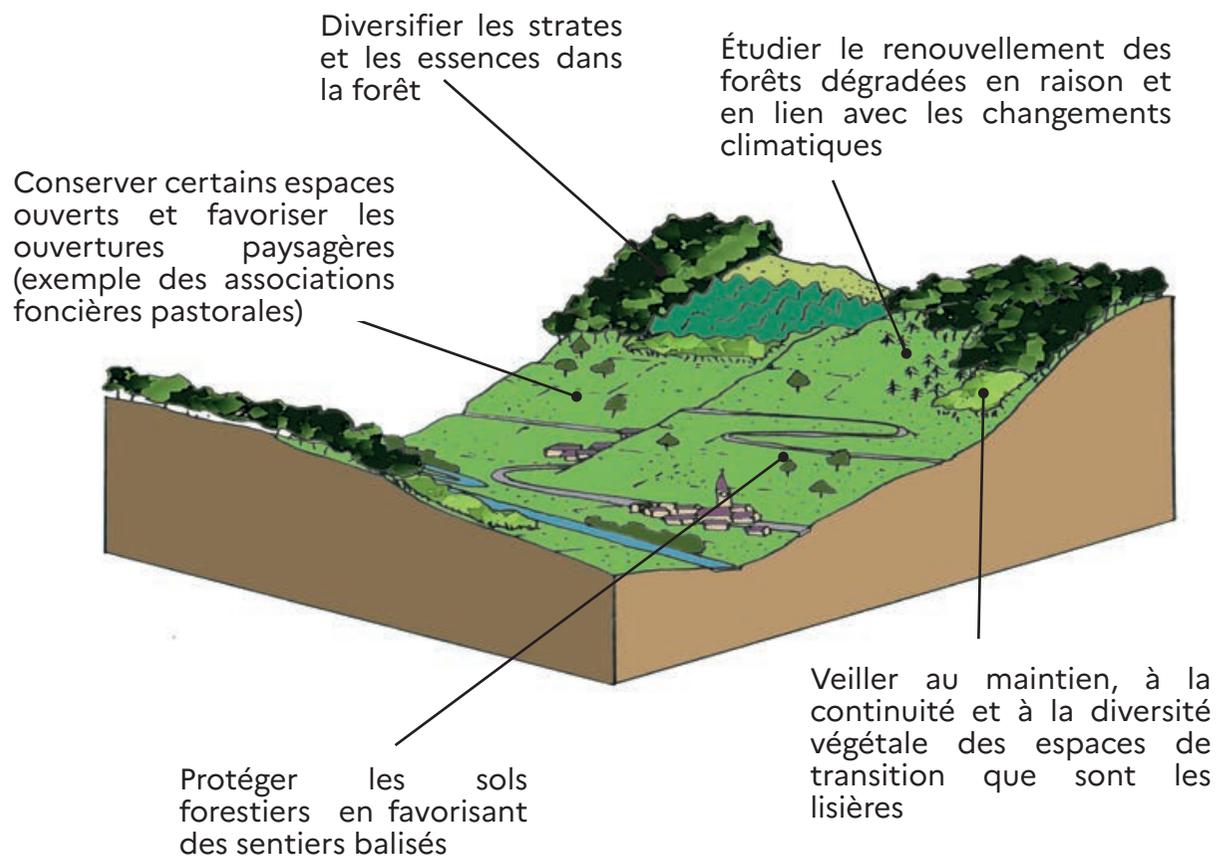
- Les essences de feuillus et résineux
- Les reliefs et étagements
- Les hautes chaumes
- Les tourbières et fagnes
- Les châteaux et forts militaires

Les particularités locales

- PNR des Vosges du Nord
- PNR des Ardennes
- PNR des Ballons des Vosges
- OGS Ballon d'Alsace
- Réserve de biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald
- RNN Massif du Ventron
- Chemins de randonnée du Club vosgien

Les points de vigilance

Valoriser les plans de gestion à adapter à l'évolution climatique, économique, et sociétale du territoire.



Les lignes boisées des coteaux et versants

Les lignes boisées sur les coteaux et les versants sont des marqueurs du paysage de côte. Elles sont donc indispensables dans ce paysage et donnent plus de verticalité aux versants. La forêt permet d'occuper des sols souvent pauvres et de leur offrir une végétation particulière. Dans certains cas, ces forêts laissent place à des pelouses.

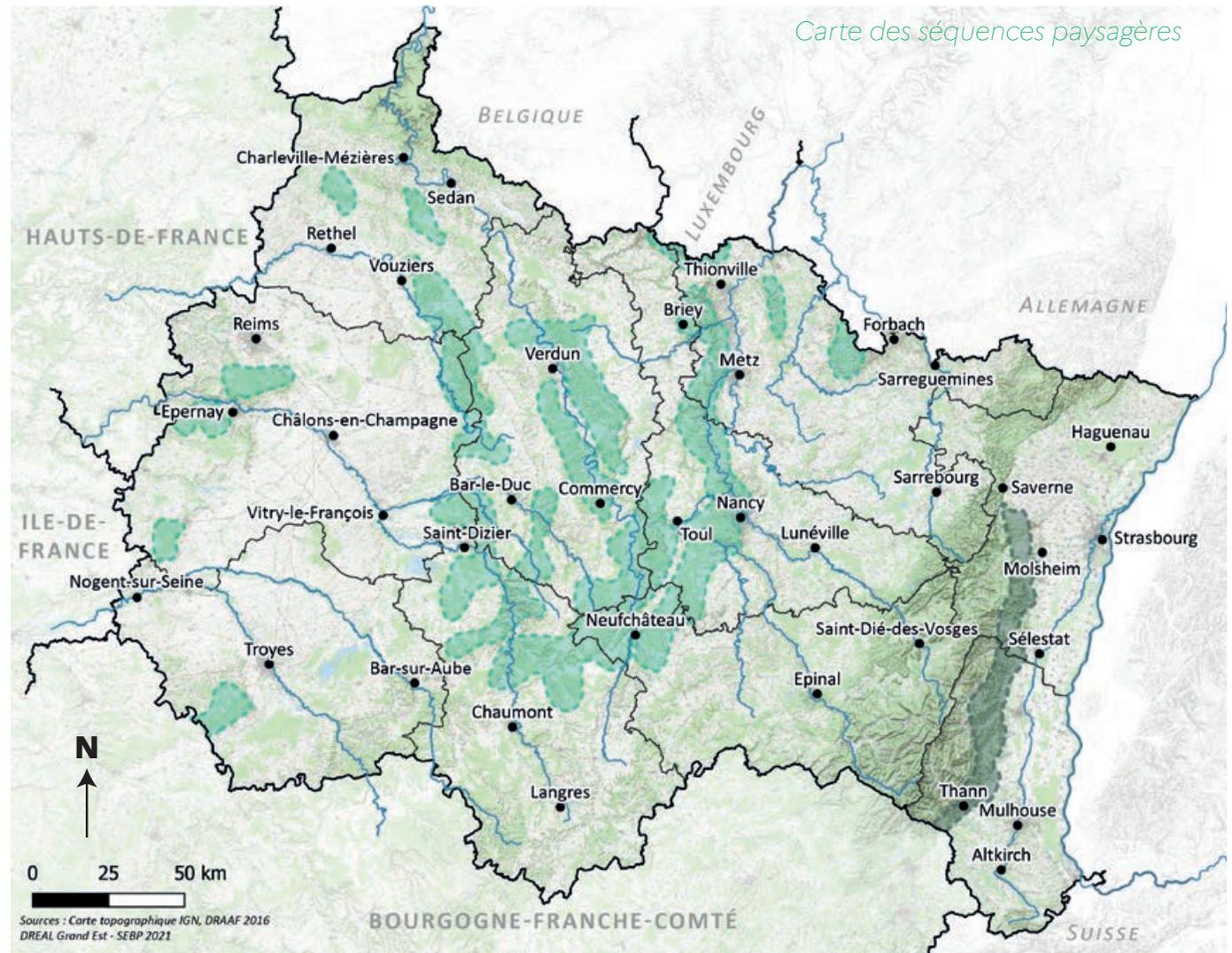
Une ligne boisée continue qui fait le paysage des coteaux

Cette séquence regroupe les lignes boisées continues des coteaux. Ces lignes sont des éléments visibles sur de très longues distances.

Le paysage de forêt qui s'étend sur les versants est vosgiens

Ici, les forêts marquent les pentes et côtoient l'agriculture. Elles participent aussi à la stabilisation des sols, donc indirectement à la stabilité de ces paysages.

Parfois l'enfrichement des coteaux a conduit la forêt à descendre sur des parcelles qui étaient historiquement occupées par des vignes, des vergers, des jardins ou des pâtures.



Une ligne boisée continue qui fait le paysage des coteaux

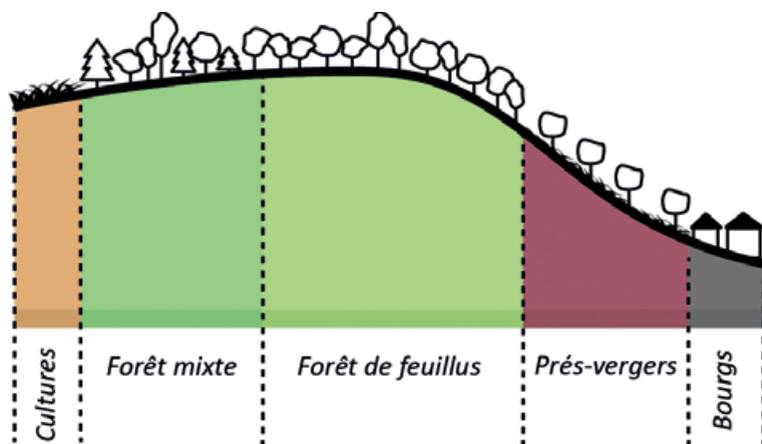


Le paysage de forêt qui s'étend sur les versants est vosgiens

Les lignes boisées des coteaux et versants



La forêt **domine** le paysage des coteaux mais aussi les agricultures locales (vignes, vergers, etc.) et marque le **relief de côtes**.



Une ligne boisée continue qui fait le paysage des coteaux



Les forêts se distinguent des plaines et plateaux en formant un **arrière-plan** à l'échelle du grand paysage. La lisière est le point de rencontre entre paysages ouvert et fermé.



Les forêts sont majoritairement **feuillues** sur les revers alors que sur les plateaux, il y a plus de **forêts mixtes**.

Le paysage de forêt qui s'étend sur les versants est vosgiens

Les lignes boisées des coteaux et versants



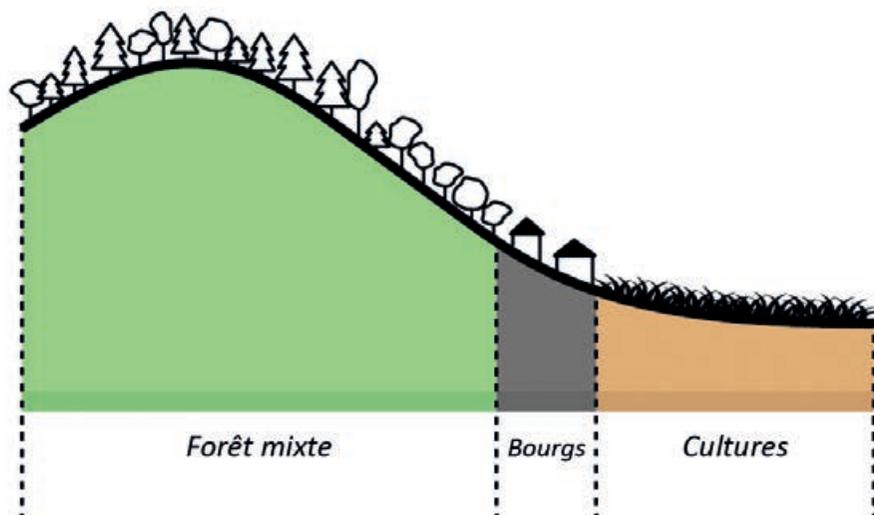
Ce paysage est emblématique du **versant alsacien** du massif des Vosges en contraste avec la **plaine**. Les reliefs boisés dessinent l'arrière-plan paysager.



Les villages sont au pied de la **forêt mixte** (feuillus et résineux). C'est une **ressource** importante à conserver à proximité des pôles urbains.



On retrouve de nombreux vestiges de guerre en forêt sur les coteaux et versants.



Les motifs paysagers

- Les essences de feuillus et résineux
- Les versants et pentes
- Les strates forestières
- Les continuités boisées
- Les témoins de guerre

Les particularités locales

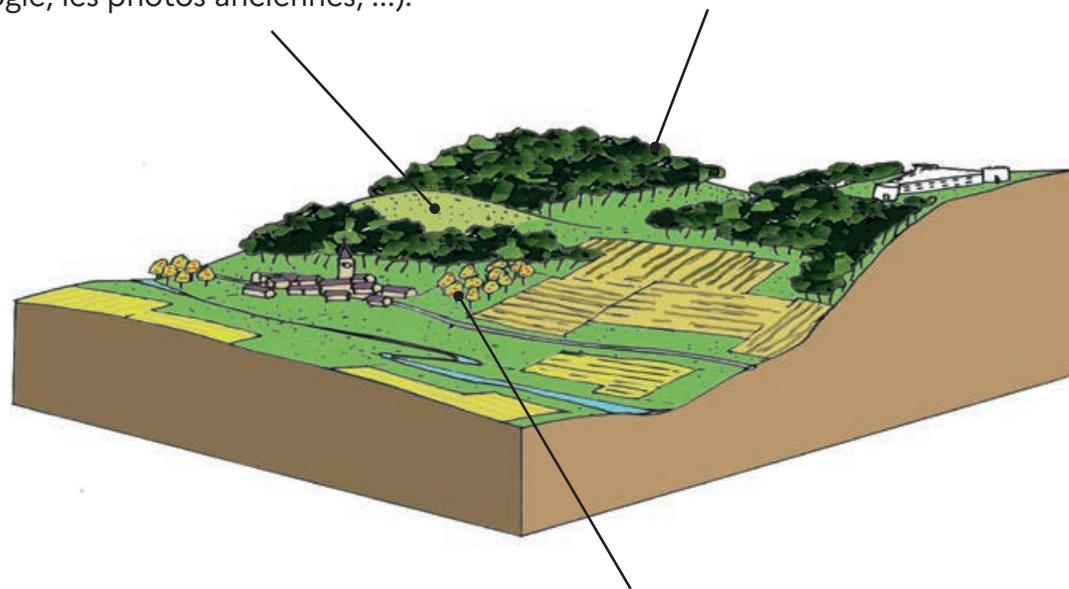
- Site classé Champ de bataille de Verdun
- PNR Montagne de Reims
- PNR de Lorraine
- Site classé Faux de Verzy
- Forêts d'exception (Verdun, Montagne de Reims)

Les points de vigilance

Valoriser les plans de gestion à adapter à l'évolution climatique, économique, et sociétale du territoire.

Préserver les pelouses calcaires, en recherchant une cohérence du parcellaire avec ces entités (idem pour les zones humides, en prenant en compte la géologie, les photos anciennes, ...).

Conserver une continuité boisée en évitant la fragmentation de la forêt, surveiller les reboisements et enfrichements sur les coteaux.



Penser trame urbaine et trame agro-forestière : les lisières forestières peuvent être connectées à la trame verte urbaine (haies, fossés, vergers..), à élaborer dans les OAP paysagères dans le cadre des documents de planification.

La forêt en plaine et sur les plateaux, un paysage qui forme l'horizon

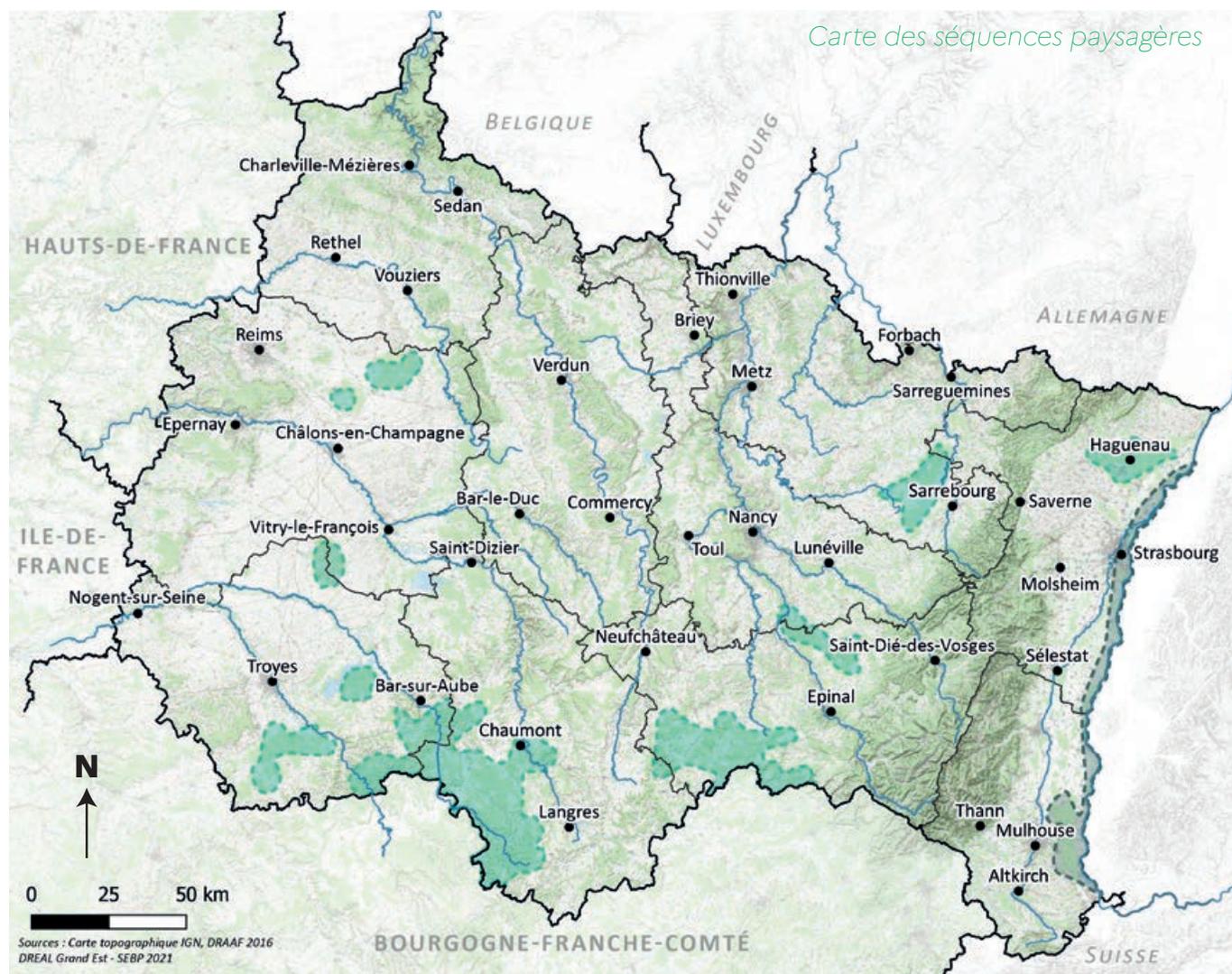
En plaine ou sur les plateaux, la forêt crée des horizons aux paysages souvent ouverts. Dans ces contextes, la forêt introduit une échelle paysagère de référence, celle de l'arbre, et fait varier la profondeur des perspectives. Ces paysages de forêt peuvent accueillir différents usages (chasse, loisirs, ...). Ces milieux constituent des réservoirs de biodiversité à préserver.

Un paysage qui dépend de l'eau, les forêts alluviales le long du Rhin

Cette séquence s'intéresse aux paysages forestiers dans les plaines et plus particulièrement au sein des forêts alluviales, très denses, longeant le Rhin.

Les plaines et plateaux boisés du Grand Est, des paysages qui marquent l'horizon

Cette deuxième séquence traite des plateaux boisés qui forment un paysage au contact des ruptures du relief, mais aussi des grands massifs forestiers des plaines.



 Les plaines et plateaux boisés du Grand Est, des paysages qui marquent l'horizon

 Un paysage qui dépend de l'eau, les forêts alluviales le long du Rhin

La forêt en plaine et sur les plateaux, paysage qui forme l'horizon

Les plaines et plateaux boisés du Grand Est, des paysages qui marquent l'horizon



En plaine, la forêt permet de donner un **horizon** au **paysage agricole ouvert** en contraste avec le **paysage fermé** de la forêt.



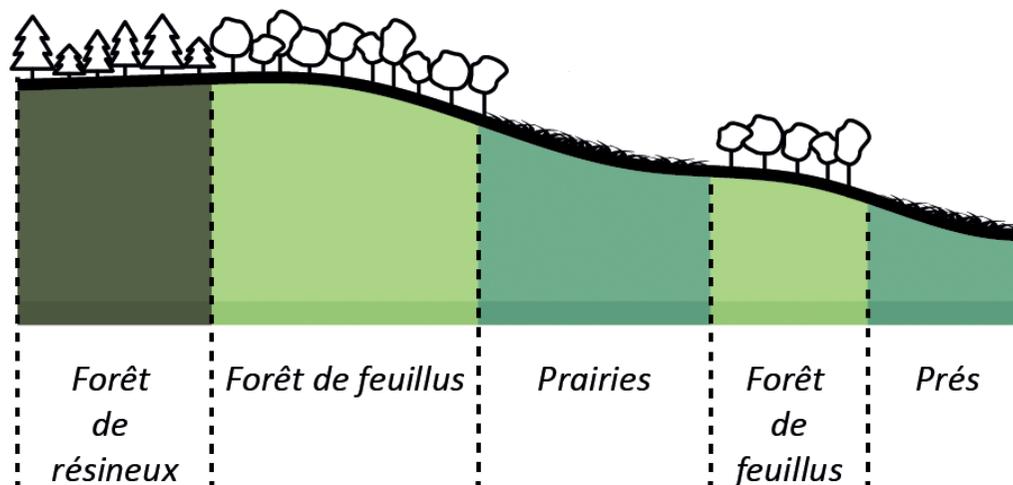
Sur les plateaux, les **horizons boisés** se retrouvent comme des **lignes boisées** au niveau des ruptures de pentes. La forêt accompagne les reliefs.



Ce paysage est composé de **feuillus et de résineux** qui parfois s'entremêlent. Les **lisières**, très linéaires, sont fournies et denses.



Layons, cloisonnements sylvicoles, cloisonnements d'exploitation, pistes et routes forestières façonnent une géométrie propre à ces espaces forestiers.



Un paysage qui dépend de l'eau, les forêts alluviales le long du Rhin

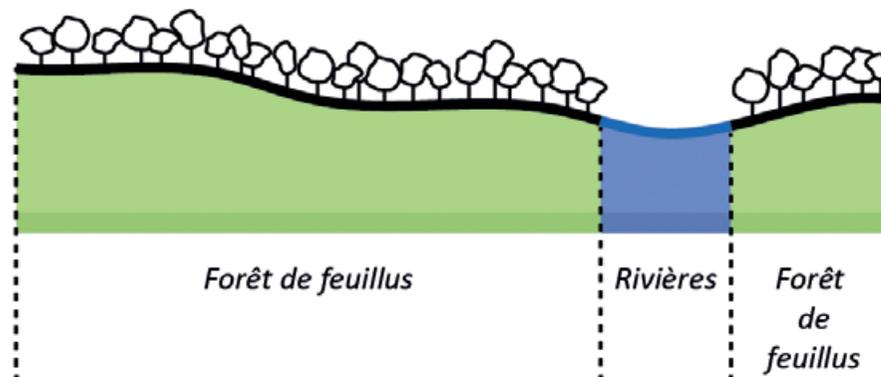
La forêt en plaine et sur les plateaux, un paysage qui forme l'horizon



La forêt est souvent
contiguë de la ripisylve.

La **forêt alluviale** repère
visuellement les sols **humides**
et la proximité de cours d'eau.
Elle recouvre des terres souvent
inondées et maintient les sols.

Cette forêt alluviale est **dense** avec de nombreuses **zones marécageuses**, composée de feuillus.



Les motifs paysagers

- Les essences de feuillus et quelques résineux
- Les limites par les lisières
- Les strates forestières
- Les forêts alluviales
- Les camps militaires

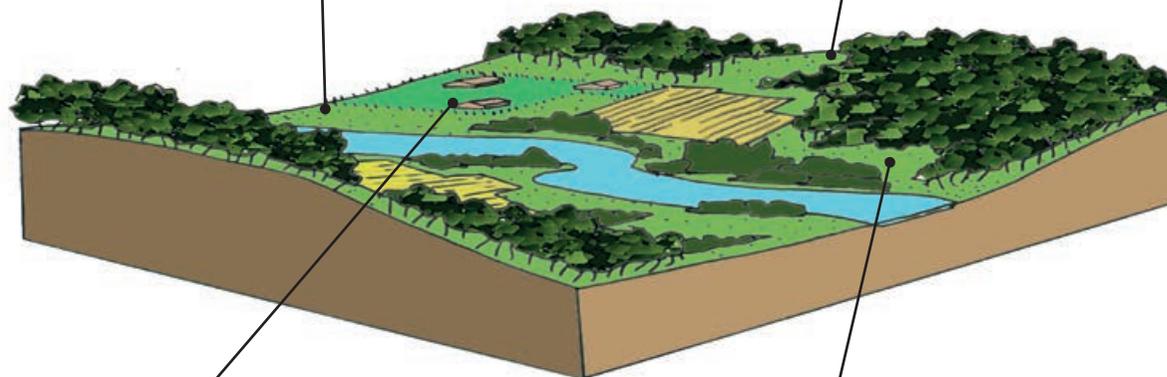
Les particularités locales

- PNN de Forêt
- PNR Forêt d'Orient
- PNR Montagne de Reims
- Forêt d'exception de Haguenau
- Forêt de protection de Saint-Avold et de la Houve
- RNN Forêt d'Erstein
- RNN Petite camargue alsacienne

Les points de vigilance

Conserver les zones humides dans et à proximité des forêts.

Conserver des lisières forestières étagées, en transition entre les massifs forestiers et les zones agricoles.



Veiller sur la mutabilité des terrains militaires, qui sont parfois les seuls espaces forestiers d'un vaste territoire.

Favoriser les continuités avec la trame verte et bleue.

Quelles actions pour conserver le paysage ?

Penser à de nouveaux types de **gestion forestière** en lien avec le monde agricole.

► Ferme de Nicolas Masson dans la Meuse, régénération du paysage par l'agroforesterie

Créer une **mosaïque d'habitats** avec des espaces intra-forestiers non boisés.

► Maintien des clairières dans les zones Natura 2000 du massif du Donon

Maintenir le lien entre la gestion forestière et l'**équilibre sylvo-cygénétique**

► Mise en œuvre de la démarche SylvaFaune sur le massif de Vendresse (Ardennes)

Gestion forestière durable.

► Certification PEFC Grand Est

Travailler sur une réduction de l'empreinte des **activités de loisirs** en forêt

► Programme «Quiétude attitude» lancé par le PNR des Ballons des Vosges

Réduire l'érosion du couvert forestier en régulant la **pression foncière et agricole**.

► L'exemple du Système Vert Urbain (SVU) du SCoT Sud 54

Rééquilibrer le **reboisement** en choisissant différentes essences pour créer plusieurs peuplements.

► Guides du CNPF sur les typologies et sylvicultures des forêts du Grand Est

Conserver certains espaces forestiers **sans fragmentation et passages anthropisés**.

► Création d'un massif d'un seul tenant pour créer un corridor écologique à Piney (Aube)

Favoriser l'ancienneté des forêts et accroître le réseau d'**espaces conservés**.

► Création de 7 îlots de sénescence dans la forêt de Wingen (Bas-Rhin)

Favoriser la présence de **lisières étagées** très développées

largeur : 15 à 25 m

► Source : PNR Montagne de Reims



Définitions

Arbre isolé : Élément caractéristique et identitaire d'un lieu, il est un repère dans le paysage et il donne de la verticalité.

Agroforesterie : Mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres, des cultures, de l'élevage ainsi que la présence de bandes enherbées. Elle permet d'aider et multiplier les productions.

Biotope : Milieu biologique présentant des conditions de vie homogènes.

Bois : Réunion d'arbres couvrant un certain espace de terrain, en principe plus petit que la forêt.

Bosquet : Petit bois, souvent aménagé pour la promenade ou l'agrément.

Clairière : Zone plus ou moins grande dégarnie d'arbres dans un bois ou une forêt.

Fagne : Nom régional (Ardennes) pour un terrain tourbeux ou un marais situé en altitude.

Forêt : Formation végétale, d'au moins 4 ha, constituée d'arbres plantés ou spontanés dominant à plus de 25m un sous-bois arbustif ou herbacé. (Géoconfluences)

Hautes chaumes : Maigres pâturages de montagne situés généralement sur les sommets formant des hauts plateaux dénudés. (CNRTL, 2012)

Îlot de sénescence : Zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement des arbres et la reprise du cycle sylvigénétique.

OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) : au sein du Plan Local d'Urbanisme (PLU, PLUi), les OAP expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.

Paysage : Partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. (Convention européenne du paysage, 2000)

Rénovation pastorale : La rénovation pastorale d'un terrain consiste à convertir une parcelle boisée en un pâturage, un pré de fauche ou une culture.

Site inscrit et site classé (au titre du code de l'environnement, articles L341-10 à 22) : ce sont des sites dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général du point de vue pittoresque, historique, scientifique, artistique ou légendaire. Le périmètre inscrit ou classé constitue une Servitude d'Utilité Publique.

Liste des abréviations

OGS : Opération grand site

ONF : Office national des forêts

PEFC : Programme de validation de la certification forestière

PNR : Parc naturel régional

PNN : Parc naturel national

RNN : Réserve naturelle nationale

Bibliographie - sitographie

- Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne, Région Champagne-Ardenne, 2002, 280 pages.
- Atlas agricole régional Grand Est, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, 2016, 94 pages.
- La prise en compte du paysage en gestion forestière, Centre National de la Propriété Forestière, 14 pages.
- Les Ardennes: vers une politique du paysage, Agence Folléa Gautier, juin 2000, 239 pages.
- Le Grand-Est et ses paysages, enjeux. Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand-Est, janvier 2018, 27 pages.
- Mémento de la filière forêt-bois du Grand Est, Fibois Grand Est, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, avril 2021, 32 pages.
- Observer, comprendre et préserver la biodiversité en Bassée Auloise, Programme Bassée Vivante, Association Nature du Nogentais, novembre 2014, 6 pages.
- Plan de paysage éolien, département des Ardennes, Direction Départementale de l'Équipement des Ardennes, Airele, Lecomte & Garnerone Paysagistes, octobre 2007, 119 pages.
- Programme régional Forêt-Bois du Grand Est 2018-2027, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, région Grand Est, septembre 2019, 201 pages.
- Rapport (bio)diversité des forêts de la région Grand Est, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Institut Géographique National, mai 2021, 104 pages
- Référentiel des paysages de l'Aube, Direction Départementale des Territoires de l'Aube, Agence Folléa Gautier, octobre 2011, 265 pages.
- Référentiel des paysages de la Haute-Marne, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne, Agence Folléa Gautier, Février 2016, 374 pages.
- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires du Grand-Est, Conseil régional du Grand Est, novembre 2019, 265 pages.
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Champagne-Ardenne, Région Champagne-Ardenne, 2014, 4 tomes, 208 pages.
- Stratégie régionale pour la biodiversité, Conseil régional du Grand Est, 2019, 157 pages.
-
- Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle. <https://www.vivrelespaysages.meurthe-et-moselle.fr/>
- Carte générale Grand-Est. http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1188/carte_globale_R44.map
- Centre régional de la propriété forestière du Grand Est. <https://grandest.cnpf.fr/n/la-foret-du-grand-est/n:2251>
- Géoportail. <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- Inventaire forestier de l'Institut Géographique National. <https://inventaire-forestier.ign.fr/>
- Inventaire National du Patrimoine Naturel. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- MTE Objectif paysages. <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>
- Office National des Forêts. <https://www.onf.fr/onf/>
- Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient - Grands Lacs de Champagne. PNR Forêt d'Orient. <https://www.pnr-foret-orient.fr/>
- Parc Naturel Régional des Ardennes. <https://www.parc-naturel-ardennes.fr/>
- Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. <https://www.parc-ballons-vosges.fr/>
- Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. <https://www.parc-vosges-nord.fr/>

Collection « Le Grand Est et ses paysages essentiels » :

▶ **volet 1 : « Paysages des cours d'eau »**

▶ **volet 2 : « L'horizon des côtes »**

▶ **volet 3 : « Paysages agricoles »**

▶ **volet 4 : « Les forêts »**

Équipe de rédaction

Valérie Chapellière, Thierry Douillard, Hélène Gaudin, Hervé Laurendeau,
Mona Le Fur, Flore Marchand, Bertrand Paulet, Samantha Philippe,
Christel Poinas, Guillaume Quemper, Marie-Amélie Simard, Anne Weisse

Crédits photographiques

DREAL Grand Est - Institut géographique national - Géoportail
Institut géographique national - Remonter le temps

Création - réalisation

Mona Le Fur, Marie-Amélie Simard, Méjane Mangenot

Date de parution

Juin 2024

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Grand Est**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95 038
57071 METZ Cedex 03

Téléphone : 03 87 62 81 00

Contact : sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement**